



Procès-verbal n°8 de la réunion du Conseil d'administration du 28 novembre 2023

Présents : Mmes M. Joliet (vice-présidente), C. Nicolas, MM. JP. Delchef (*président*), , J.Nivarlet (*vice-président*), B. Scherpereel (*secrétaire général*), P. Thomas (*trésorier général*).

Excusés : Mme C. Porphyre, MM. S. Faraone, A. Geurten, M. Marnette, JP Vanhaelen.

La réunion a lieu en distanciel par vidéoconférence.

0. Ordre du Jour

Les membres du CdA approuvent l'ordre du jour de la réunion.

1. Compétences administratives

1.1. Demande de dérogation BC l'9 Flénu

Les membres du CdA sont saisis d'une demande de désaffiliation administrative d'un joueur, Matthieu Lheureux, après avoir disputé des rencontres officielles dans un autre club. Les membres du CdA décident de ne pas répondre favorablement à la demande vu l'absence de motifs suffisants.

1.2. Demande de dérogation Laurent Van Wissen

Les membres du CdA sont saisis d'une demande de désaffiliation administrative d'un joueur senior après avoir disputé des rencontres officielles dans un autre club. Les membres du CdA décident de ne pas répondre favorablement à la demande vu l'absence de motifs suffisants.

1.3. Demande de dérogation I. B A D

Le conseil d'administration est saisi d'une demande d'une joueuse U19 visant à bénéficier d'une désaffiliation administrative pour des motifs de mésentente. Le conseil d'administration ne peut répondre favorablement à la demande, étant donné que la joueuse a déjà participé à des rencontres de championnat cette saison. Le conseil d'administration indique toutefois que la joueuse est libre de participer à des entraînements ainsi que des rencontres amicales avec le club de son choix, afin de continuer la pratique du basket.

1.4. Demande de maintien du score acquis lors d'une rencontre qui n'a pas atteint son terme

Le conseil d'administration est saisi d'une demande commune des deux clubs pour que le score de la rencontre susmentionnée reste acquis, à savoir 28-47, après l'arrêt de ladite rencontre à la suite de la blessure d'une des joueuses et l'appel aux services de secours. Etant donné l'accord des deux clubs concernés et au vu de l'incident qui a mené à l'arrêt précipité de la rencontre, le conseil d'administration marque son accord sur la demande formulée.

1.5. Dates des réunions du second trimestre 2024.

Les membres du CdA adaptent le calendrier des réunions du CdA présenté par le secrétaire-général qui s'établit comme suit :

09-01-2024	17h30-21h30	Salle de conférence
30-01-2024	17h30-21h30	Classe n°3
20-02-2024	17h30-21h30	Salle de conférence
05-03-2024	17h30-21h30	Salle de conférence
02-04-2024	17h30-21h30	Salle de conférence
23-04-2024	17h30-21h30	Salle de conférence
14-05-2024	17h30-21h30	Salle de conférence
28-05-2024	17h30-21h30	Salle de conférence
25-06-2024	17h30-21h30	Salle de conférence

2. Compétences judiciaires

2.1.Demandes d'évocation

P. Thomas, président de la commission informatique, sollicite l'évocation des dossiers suivants :

- Dossier LG012-2324 RBC Pepinster - R.U. Bellaire
- Dossier LG043-2324 BC Cointe - Verviers Saint Michel
- Dossier LG038-2324 BC Saint-Vith - BCM Herstal
- Dossier AP002-2324 Royal Nivelles - RSW Liège

dans le traitement desquels les manquements constatés ont été imputés au système informatique générés par la feuille de match électronique.

Le secrétaire-général est chargé d'avertir les clubs que le résultat des rencontres visées ci-dessus n'est pas définitif.

2.2.Rapport à charge du vice-président du conseil d'administration.

Les membres du CdA prennent connaissance d'une décision du conseil d'appel relatif à un éventuel délit d'audience commis par le vice-président du conseil d'administration. Ils décident de convier les membres du conseil d'appel pour un échange portant sur la définition fédérale du délit d'audience et son application dans les faits évoqués.

Dans l'intervalle, la sanction envisagée est suspendue.

Le secrétaire-général est chargé d'inviter les membres du conseil d'appel à la prochaine réunion du CdA.

Jean-Pierre Delchef

Bernard Scherpereel

Président

Secrétaire-général